Fiche d'inscription
mail : reseauartistique@ccrlp.fr
tél. : 04 90 63 56 82

Tout dossier incomplet sera rendu à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte.

Res'IN
Les réseaux de l'interco
RÉSEAU DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

NOM :
Prénom :

FICHE INSCRIPTION ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

ÉLÈVE MAJEUR

2022 / 2023

DOSSIER NOUVEAUX ÉLÈVES MAJEURS

La demande d'inscription pour l'année 2022-2023 ne sera prise en compte que si l'élève est à jour des règlements des années précédentes.

04 90 63 56 82 //
reseauartistique@ccrlp.fr

communauté de communes RHÔNE LEZ PROVENCE
Bollène • Lamotte-du-Rhône Lapalud • Mondragon • Mornas

COMMUNE DE LAMOTTE-DU-RHÔNE
COMMUNE DE LAPALUD
COMMUNE DE MONDRAGON

www.ccrlp.fr

NOM : **Prénom :**

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Le dossier doit être retourné **REMPLI** et **COMPLET** :

- ☐ Copie d'un justificatif d'assurance responsabilité civile
- ☐ Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Le règlement intérieur signé

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Département de naissance : ..... Commune de naissance : .....

Situation familiale : ..... Pays de naissance (si hors de France) : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (fixe) : ..... Téléphone (port) : .....

Mail : .....

Personne à contacter en cas d'urgence :

1 - Mme / M. ..... Tél. : ..... Type de contact : .....

2 - Mme / M. ..... Tél. : ..... Type de contact : .....

☐ Je souhaite recevoir la newsletter de Rhône Lez Provence (infos pratiques, actualités, bons plans, évènements...)

CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT

COURS COLLECTIFS DE MUSIQUE

- ☐ Formation musicale Cycle 1 sur 3 ans
- ☐ Ensemble de guitares
- ☐ Ensemble de flûtes
- ☐ Ensemble accordéons / claviers
- ☐ Ensemble orchestral
- ☐ Ateliers musiques actuelles amplifiées
- ☐ Chorale Ado/Adultes
- ☐ Batucada

COURS INDIVIDUELS DE MUSIQUE

- ☐ Accordéon chromatique
- ☐ Accordéon diatonique
- ☐ Guitare
- ☐ Guitare électrique ☐ Basse
- ☐ Piano ☐ Clavier
- ☐ Flûte à bec ☐ Flûte traversière
- ☐ Violon
- ☐ Galoubet-Tambourin
- ☐ Cornemuse
- ☐ Trompette ☐ Trombone ☐ Tuba
- ☐ Batterie
- ☐ Percussions

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

☐ **En cas d'allergie ou de difficultés de santé, je m'engage à en informer les référents pédagogiques.**

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIER, FILMER ET PUBLIER DES IMAGES DE PERSONNES MINEURES.

☐ J'autorise, à titre gratuit la communauté de communes Rhône Lez Provence, 1260, av. Théodore Aubanel, CS 20099 – 84500 BOLLÈNE à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises de mon/mes enfants.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par la communauté de communes Rhône Lez Provence, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : les magazines, les sites internet, les outils digitaux, les réseaux sociaux, les vidéos, les projections publiques, la communication de la communauté de communes Rhône Lez Provence interne & externe.

La communauté de communes Rhône Lez Provence s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.
Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

TARIFICATION

Adhésion annuelle:
L'adhésion annuelle au réseau intercommunal des enseignements artistiques est payable au moment de l'inscription validée.

Cotisations trimestrielles :
Les cotisations sont payables trimestriellement :
1er trimestre (septembre - octobre - novembre - décembre)
2ème trimestre (janvier - février - mars)
3ème trimestre (avril - mai - juin)

Tout trimestre commencé est dû.

Paiements :
- **Par courrier**, en envoyant un chèque libellé à l'ordre « régie lecture publique et enseignements artistiques CCRLP ».
Les chèques devront être envoyés à l'adresse suivante :
Communauté de communes Rhône Lez Provence - 1260, avenue Théodore Aubanel - CS 200 99 - 84500 Bollène.

- **Pendant les heures d'ouverture au public de la bibliothèque de Mondragon et de Lapalud.**
Les paiements peuvent s'effectuer par chèque ou en espèces.

- **Au siège de la communauté de communes Rhône Lez Provence.**
Les paiements peuvent s'effectuer par chèque ou en espèces. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

- Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce document.
- Je m'engage à signaler au service des réseaux intercommunaux des enseignements artistiques dans les plus brefs délais tout changement modifiant les informations mentionnées sur la fiche.
- Je me conforme aux termes du règlement intérieur du service, que j'ai lu et signé, et qui reste disponible auprès du service proximité et service à la population de Rhône Lez Provence, ou consultable sur le site www.ccrlp.fr

☐ J'autorise, en cas d'urgence l'encadrant de l'activité, ou son représentant, à prendre toutes mesures rendues nécessaires par mon état.

Fait à : ..... Date : .....

Signature du bénéficiaire :

.....

DÉCOUVREZ TOUS LES RÉSEAUX DE L'INTERCO

Res'IN
Les réseaux de l'interco

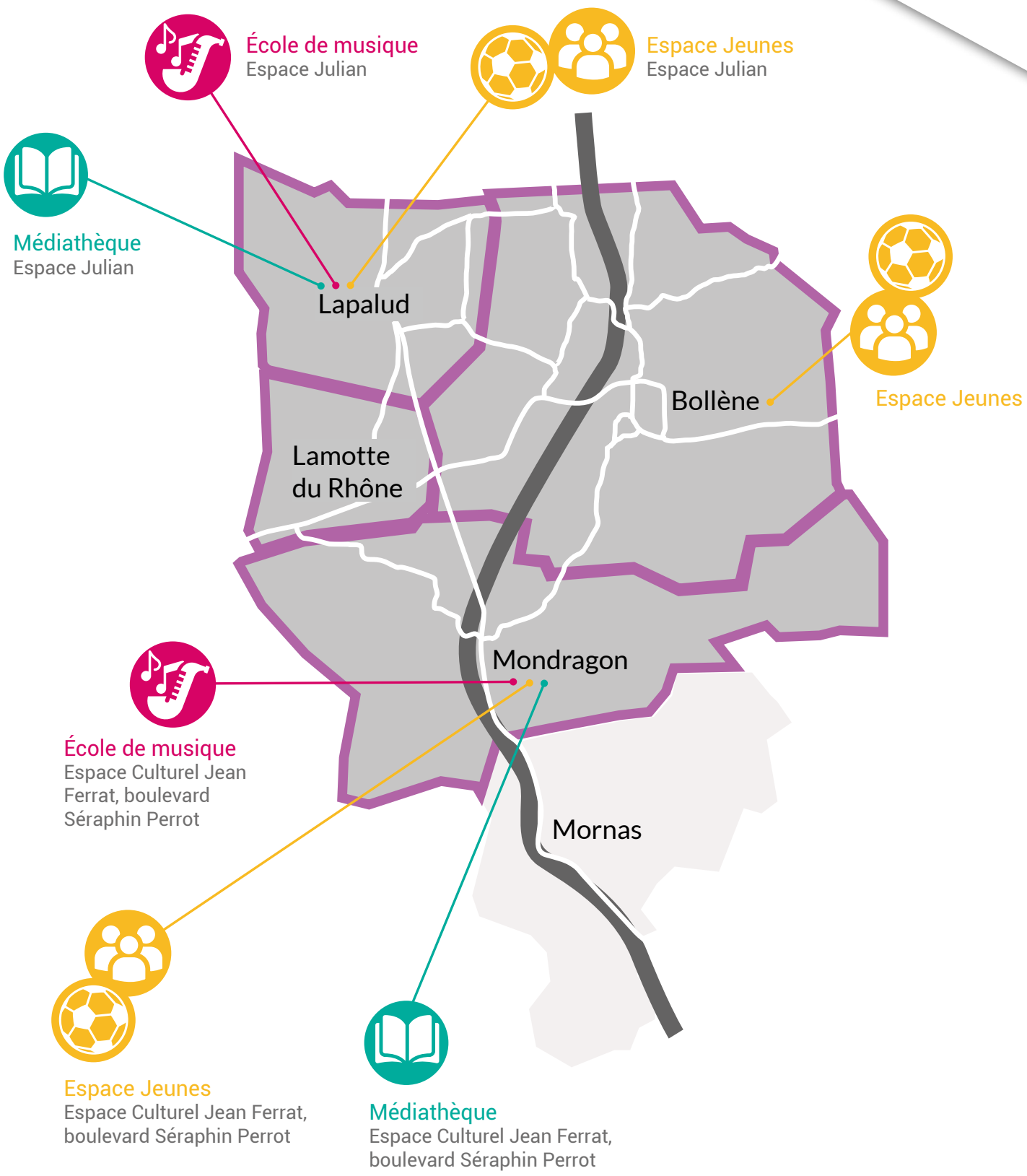

communauté de communes
RHÔNE LEZ PROVENCE
Bollène • Lamotte-du-Rhône
Lapalud • Mondragon • Mornas

Communauté de Communes Rhône Lez Provence
1260, Avenue Théodore AUBANEL, CS20099, 84500 Bollène
Tél : 04 90 40 01 28 - Fax : 04 90 34 72 99 - accueil@ccrlp.fr

www.ccrlp.fr